

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE CARBON-BLANC**

REU
060714
PAP 00

Nombre de conseillers :

En exercice 29

Présents 27

Pouvoirs 2

Votants 29

DELIBERATION N° 2014-42

**OBJET : PERSONNEL –
REGIME INDEMNITAIRE
(assistante socio-éducative)**

L'an deux mille quatorze, le 26 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014

Etaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire,
Mme MAGNÉ, M. BERGERON, Mme ELISSALDE, M. LOZACHMEUR, Mme DROUHAUT, M. GRASSET, Mme BERTEAU, M. PINSTON Adjoints, MM. GUENON, GARBAY, BLANCHER, JAUREGUI, THOUVENIN, Mmes GOUGUET, ROIRAND, MONTSEC, DESPLATS, ARPIN, JARRIGE, M. ALLAIRE, Mme THORE, MM. MADRELLE, PINEAU, Mmes CANALES, BECERRO, M. PEREZ ROBA, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :
Mme MARON, M. BARDIN

Monsieur Christophe JAUREGUI a été nommé Secrétaire de séance.

Madame MAGNÉ rappelle que la responsable du service social ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} août prochain, il a été procédé au recrutement d'une assistante socio-éducative pour assurer son remplacement.

En raison des responsabilités qu'assumera cet agent, Madame MAGNÉ propose de lui octroyer le régime indemnitaire afférent à sa filière et à son grade.

En conséquence, conformément au décret n° 2002-1105 du 30 août 2002, les assistants socio-éducatifs peuvent bénéficier d'une indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires.

Cette indemnité est calculée sur la base d'un taux de référence affecté d'un coefficient multiplicateur de 1 à 7.

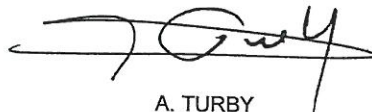
Aussi, Madame MAGNÉ demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'application d'un coefficient de 3.5 ce qui porterait cette prime à 277.10 € bruts/mois à compter du 1^{er} juillet 2014.

Sa proposition est adoptée à l'unanimité.

La dépense est inscrite au budget de l'exercice en cours.

CARBON-BLANC,
Le 27 juin 2014
Copie conforme à l'original,
Le Maire,




A. TURBY

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 4/7/14
et de la publication le 08/07/14

Le Maire,


A. TURBY